



bpost
 PB-PP1B-00000
 BELGIE(N) - BELGIQUE
 N° D'AGREEMENT : P912237

Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
 n°240 mai 2026



**MAI LE MOIS DE
 LA SOLIDARITÉ**



Dans ce numéro

Lundi 11 mai à 18H30 : Assemblée générale 2026 de la Maison de la Laïcité – Appel à candidatures	p. 3
Mai, le mois de la solidarité	p. 4
Judis 7 et 21 mai à 10 h ou à 13 h : atelier d'art floral	p. 7
Lundi 11 mai à 14h : atelier d'aquarelle	p. 7
Mardis 12 et 26 mai à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 7
Jeudi 7 mai à 17 h : cinéma de minuit : <i>The Fabulous Dorseys</i>	p. 8
Jeudi 21 mai à 19 h : ciné-débat des Résistances : <i>Le roman de Jim</i>	p. 10
samedi 12 septembre de 8h30 à 18h : voyage dans les Hauts de France à Sars - Poteries et Caudry	p. 12
Vendredi 12 juin à 19h : Le masculinisme : une radicalisation progressive ?	p. 13
« Le monde est moche, la vie est belle » - quand une conférence plante la graine du changement	p. 15
Le Centre d'Action Laïque a élu son nouveau Président Thomas Gillet	p. 16
11 ans de jurisprudence anti discrimination .	p.18
Peine de mort : Israël fait un pas de plus vers l'horreur et l'anéantissement du peuple palestinien	p. 19
Lundi 18 mai : « Les Lundis du Préau » - 12h30 : Repas mensuel - 14h15 : film	p. 20

Contact Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895

FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz

- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2026

La cotisation annuelle reste fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2026

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Lundi 11 mai à 18H30

Assemblée générale 2026 de la Maison de la Laïcité



Comme toutes les associations, outre l'obligation légale, c'est l'occasion de se retrouver entre membres pour se remémorer les multiples activités organisées lors de l'année écoulée, d'en évaluer les retombées sur la vie de notre Maison mais aussi de présenter et approuver les comptes et bilan financiers de 2025 et de vous prononcer sur le budget 2026.

Les projets d'activités 2026 vous seront également proposés pour validation et vos propositions seront aussi les bienvenues.

Les divers documents vous seront envoyés par courrier ainsi que la convocation pour l'assemblée générale.

Lors de cette assemblée, vous serez invité à désigner par votre vote, les membres candidats à l'Organe d'administration, piliers indispensables à la pérennité de notre maison.

Nous espérons vous rencontrer nombreux, mais s'il ne vous est pas possible d'être présent, merci de nous retourner la procuration qui se trouvera dans l'enveloppe.

Attention : Seuls les membres **en règle de cotisation 2026** auront le droit de vote.

Appel aux candidatures

Notre maison fonctionne sous la responsabilité d'un Organe d'administration composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'administrateurs qui, tous ensemble, s'impliquent dans toutes les décisions prises et ont la responsabilité de son fonctionnement.

L'implication de bénévoles, hors de l'Organe d'administration, est aussi indispensable car les tâches qu'ils assument participent au bon déroulement de nos activités.

Il faut donc, si nous voulons assurer la pérennité de notre maison, que des membres se proposent à rejoindre notre Organe d'administration. Vous pouvez envoyer votre candidature au président pour le 4 mai au plus tard.

C'est donc un appel pressant à candidature que nous vous adressons.

De votre implication dépend la poursuite de nos activités.



Maison de la Laïcité
Morlanwelz



Morlanwelz
ACTIONS SOLIDAIRES
ASBL MAS

MAI, LE MOIS DE LA
Solidarité
GRANDE COLLECTE

📍 LIEU : PLACE ALBERT 1^{ER} 16A, MORLANWELZ



PRODUITS HYGIÈNE FÉMININE, HYGIÈNE CORPORELLE...



ALIMENTS ANIMAUX...



PRODUITS POUR ENFANTS EN BAS ÂGE ET JOUETS...



FARINE, PÂTES, SUCRE, CHOCOLAT, HUILE, CONSERVES...



PLANNING DE RÉCOLTE
(de 10h à 14h à Maison de la Laïcité)

- ✓ Lundi 4, 11 et 18 mai
- ✓ Mardi 5, 12, 19 et 26 mai
(de 10h - 14h et de 17h - 19h)
- ✓ Mercredi 6, 13, 20 et 27 mai
- ✓ Jeudi 28 mai



DISTRIBUTION

- 📅 Le 29 mai :
de 10h à 13h à la ML et
en soirée de 17h à 19h
- 📅 Le 30 mai :
à domicile de 10h à 13h
et de 17h à 19h



BESOIN D'AIDE ?

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

CONTACTEZ-NOUS !

Vos dons sont redistribués localement.



VOUS ÊTES DANS LE BESOIN ET HABITEZ L'ENTITÉ DE MORLANWELZ ?

APPELEZ-NOUS AU 0498 / 259451

(discrétion assurée)



SOUTENEZ-NOUS FINANCIÈREMENT !

Virement sur le compte :

BE72 7512 0832 4516



morlanwelz.actions.solidaires@gmail.com



NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK
(avec le QR Code)



ENSEMBLE, AIDONS CEUX QUI EN ONT BESOIN !



Mai, le mois de la solidarité

Comme déjà signalé dans « Le courrier Laïque » d'avril, notre *Maison de la Laïcité* s'est associée à *Morlanwelz Actions Solidaires asbl* pour lancer, durant tout le mois de mai, une grande collecte solidaire avec l'objectif de venir en aide aux familles précarisées, personnes isolées dans le besoin (pensionnés, étudiants...), travailleurs qui n'arrivent plus à boucler leur mois et toute personne qui serait dans le besoin, à la seule condition qu'elle habite dans l'entité de Morlanwelz car il fallait bien délimiter une zone de couverture de cette action.

Mener cette action de manière coordonnée.

“Les besoins explosent. On ne pouvait plus attendre. La solidarité locale est notre meilleure force.”, déclare François Devillers, fondateur de Morlanwelz Actions Solidaires, avec Sylvie Hyat, enseignante. *« Les appels à l'aide explosent, les réseaux sont saturés, les surplus européens disponibles dans les stocks du CPAS présentent des produits manquants, la Croix-Rouge locale ne distribue pas de colis alimentaires et on espère la constitution d'une épicerie sociale sur l'entité lente à monter ».*

Appel à la générosité des sociétés, pharmacies, associations

“Nous multiplions les contacts pour récolter des dons », ajoute Cédric Ermini, coordinateur de l'action pour Morlanwelz Actions Solidaires. *« Action et Recherche Culturelles-Centre nous a ouvert un contact avec BruZelle qui va nous livrer des caisses de trousse de serviettes hygiéniques. La famille des Trolls de Fayt-lez-Manage nous a livré des colis ».*

Les sociétés, les magasins, les médecins, les pharmacies, les organismes et associations sont invités à faire preuve de générosité et à donner des produits d'hygiène, des kits de serviettes hygiéniques, des produits pour bébé, des produits hypoallergéniques, des aliments pour animaux et des denrées non périssables : café, pâtes, chocolat, conserves, huiles

Notre maison de la Laïcité : lieu de dépôt des collectes et soutien financier.

“Nous mettons nos locaux, notre équipe et nos réseaux au service de cette action”, ajoute Yvan Nicaise, président de la Maison de la Laïcité. *« Nous verserons à la cause la recette des entrées de la conférence théâtrale « Le monde est moche, la vie est belle », par Jean-Yves Buron, le 11 avril à 18:00, un spectacle original mêlant réflexion et humanité. »* La Maison de la laïcité a

mis un local à disposition de la collecte, permettant aux bénévoles, parfois eux-mêmes en situation précaire, de s'impliquer dans un projet concret.

Quand donner ?

Chaque semaine, à partir du 4 mai jusqu'au vendredi 28 mai.

Lundi, mardi, mercredi 10h–14h

Mardi soir 17h–19h

Lieu : Maison de la Laïcité – Place Albert 1^{er}, 16A - 7140 Morlanwelz

Ce dont nous manquons le plus : hygiène, protections féminines et pour personnes âgées (hommes et femmes), produits bébés, produits hypoallergéniques et non périssables, nourriture pour animaux.

Une aide dans la discrétion

Les personnes de l'entité de Morlanwelz en situation de précarité sont invitées à se manifester au **0498/25.94.51** pour exprimer leurs besoins (proposer une heure de retrait pour leur colis). Un formulaire de demande en version papier est disponible au bureau et peut être déposé dans la boîte aux lettres.

Cela se fera en toute discrétion.

.

Distribution

Le vendredi 29 mai (jour + soirée) à la Laïcité (les tranches horaires seront personnalisées).

Le samedi 3 mai, à domicile durant toute la journée.

Soutien financier

Si vous préférez apporter votre soutien financier nous permettant d'acheter les besoins demandés, vous pouvez faire votre don au compte suivant :

BE72 7512 0832 4516

de l'asbl Morlanwelz actions solidaires



Jeudis 7 et 21 mai à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Le printemps est à nos portes, ce qui vous inspirera peut-être pour vos créations florales de mai. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 17 €, fleurs et café compris.

Prochaines dates : 11 et 25 juin.

Marie-Christine Cuchet



Lundi 11 mai à 14h : atelier d'aquarelle

C'est toujours avec le même plaisir de peindre que les participant.e.s se réunissent ces lundis.

Nous n'en doutons pas car les talents artistiques de nos aquarellistes nous émerveillent de plus en plus.

La participation aux frais reste toujours de 5 €, papier et café offerts.

Prochaines dates : 1 et 15 juin.

Monique Piret



Mardis 12 et 26 mai à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble continuent à partager leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 9 et 23 juin.

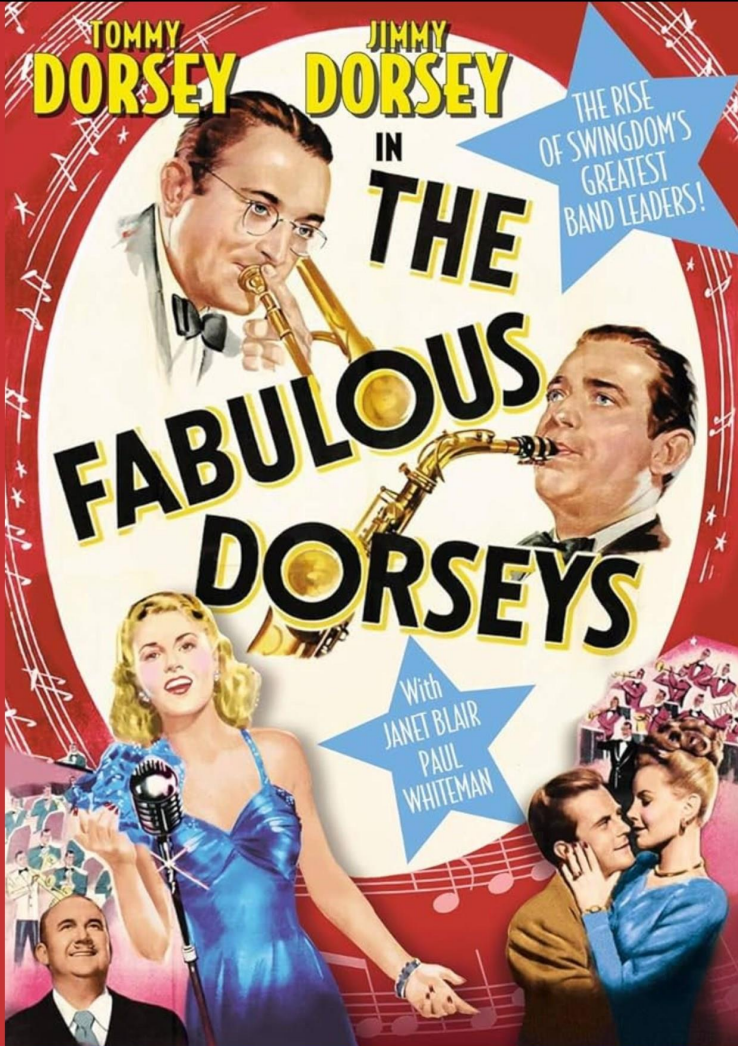
Georges Gérard





Maïson de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 7 MAI 2026 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise



LE CINEMA DE MINUIT... A 17 H

Jeudi 7 mai

The Fabulous Dorseys de Alfred E. Green

Dans ce film, Hollywood rend hommage à deux figures emblématiques du swing américain : Tommy et Jimmy Dorsey. *The Fabulous Dorseys*, connu en France sous le titre *Les Magiciens du swing*, n'est pas seulement un film musical, c'est un document précieux sur une époque où les orchestres faisaient danser toute l'Amérique.

Frères de sang, frères de swing

Le film retrace la destinée des frères Dorsey, nés à Shenandoah, en Pennsylvanie, dans une famille de musiciens. Leur père, mineur et enseignant passionné, les initie très tôt à la musique : Jimmy au saxophone, Tommy au trombone.

Ensemble, ils montent leurs premiers orchestres avant de connaître le succès sur la scène nationale, entre la radio, les tournées et les disques.

Mais derrière les cuivres rutilants et les partitions impeccables, se cache une rivalité fraternelle féroce. Le film transpose ce conflit avec tendresse, explorant leurs désaccords artistiques et personnels, jusqu'à la rupture inévitable — avant une réconciliation dictée par la musique elle-même.

Les vrais Dorsey jouent les Dorsey

C'est l'un des aspects les plus fascinants du film : Tommy et Jimmy Dorsey y jouent leurs propres rôles. Cet ancrage dans le réel confère une authenticité rare. Le casting s'entoure de légendes : Art Tatum, Paul Whiteman, Charlie Barnet, Helen O'Connell ou encore Bob Eberly. Leur présence transforme certaines scènes en véritables sessions de jazz filmées, captant une énergie que la fiction ne saurait inventer.

La magie d'une époque

Tourné en noir et blanc, *The Fabulous Dorseys* évoque la frénésie d'une Amérique en pleine mutation culturelle mais où se dessine le passage d'un monde : celui des grandes salles de danse et des orchestres de douze musiciens, bientôt balayés par la guerre et l'évolution des goûts du public.

Entrée : 4 € - Art.27 : 1,25 €

Jean-Luc Piérart



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

2026

DES RÉSISTANCES

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz

SAÏD BEN SAÏD PRÉSENTE

le roman de Jim

KARIM LKLOU

LAETITIA DOSCH

SARA GIRAUDEAU

BERTRAND BELIN



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2024
CANNES PREMIÈRE

JEUDI
21 mai
19h00

P.A.F: 4€ - Article 27
(1.25€ sur présentation du ticket disponible au CPAS)
Étudiants: 2€
info: 064.44.23.26

Avec le soutien de :  

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Ciné-débat des Résistances

Jeudi 21 mai 2026 à 19h00

LE ROMAN DE JIM

un film de Jean-Marie Larrieu, Arnaud Larrieu

(France, 2024)

Au cœur du récit, Aymeric est un homme doux et fiable, un ami, un père, un amant. À sa sortie de prison (où il a écopé à la place des autres), il retrouve Florence, une ancienne amie. Elle est déjà enceinte, ils tombent amoureux, et lors de l'accouchement, c'est lui qui tient le petit Jim dans ses bras.

Ils passent de belles années ensemble... jusqu'au jour où Christophe, le père biologique de Jim, refait surface. Ce qui pourrait n'être qu'un mélo devient une véritable odyssee sur la paternité.

Présenté en section Cannes Première au Festival de Cannes 2024, le film a remporté le Prix Ecoprod. Lors de la 50e cérémonie des César, Karim Leklou a décroché le César du meilleur acteur pour ce rôle.

À ses côtés, on retrouve notamment Laetitia Dosch, Sara Giraudeau et Bertrand Belin.

Un film tout en pudeur et en émotion, véritable ode à la tolérance et aux gens ordinaires qui font preuve d'une bonté rare.



P.A.F. : 4 € - Article 27- Etudiant 2€

Info Yvan Nicaise : 0478/39.27.96 -

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz en collaboration avec Hainaut Culture Tourisme.

**Voyage dans les Hauts de France
à Sars - Poteries et Caudry
Le samedi 12 septembre de 8h30 à 18h**

Dans le courrier laïque de mars, nous annonçons le voyage en car pour visiter le musée du verre (Musverre) à Sars - Poteries, le musée de la dentelle à Caudry et le repas de midi, entre les deux visites.

Le prix du voyage est de 60 € tout compris et les visites se dérouleront avec un guide.

Plusieurs membres nous demandent le menu afin de pouvoir s'inscrire, le voici :

Tarte au Maroilles sur son Mesclun de Salade

OU

Salade de Chèvre (lardons, toast au chèvre)

Carbonnades Flamandes

OU

Fish and Chip's, Sauce Béarnaise

Ile Flottante

¼ Vin Rouge, Rosé ou Blanc

OU

Bière 1664

OU

½ Vittel

OU

Coca Cola, Coca 0

Café



Les réservations sont ouvertes.

Un acompte de 30 €/ personne doit être versé à la réservation au compte de la Maison de la Laïcité BE76 0682 1971 1895.

Merci de préciser le nombre de personnes.

Pour le choix du menu, contactez Aurore au 064/ 44 23 26 ou passez au bureau.

Voyager ensemble : une journée conviviale sans souci



Préannonce

Vendredi 12 juin à 19h30.

« Le masculinisme : une radicalisation progressive ? »

Cette conférence-débat réunira deux intervenantes, Lilas RIGAUX, Juriste, déléguée « Etudes et stratégies » au Centre d'Action Laïque et Olga ZRIHEN, Présidente de la Maison de la Laïcité de La Louvière.

Pourquoi vous proposer cette conférence ?

Le masculinisme occupe aujourd'hui une place croissante dans certains espaces publics et numériques. Initialement présenté par certains comme un discours visant à défendre les droits ou les difficultés spécifiques des hommes, ce courant connaît une radicalisation progressive.

Pourquoi cette conférence ?

Cette conférence se propose d'analyser les mécanismes de cette radicalisation, l'objectif n'étant pas de stigmatiser, mais de comprendre, de mettre en perspective et d'ouvrir un espace de réflexion.

Un exemple : Une étude qui en dit long.

Une étude internationale publiée en mars 2026 conduite par le King's College de Londres et Ipsos (l'un des leaders mondiaux des sondages d'opinion), à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes met en lumière un constat alarmant : les jeunes hommes de la génération Z (nés entre 1997 et 2012) montrent un retour en arrière massif sur les questions d'égalité entre les sexes.

Les chiffres sont parlants : 31 % des hommes de la génération Z estiment qu'une épouse doit toujours obéir à son mari. 33 % pensent que c'est l'homme qui doit avoir le dernier mot dans les décisions importantes du couple. Ces jeunes hommes, nés entre 1997 et 2012, sont deux fois plus nombreux que les baby-boomers à défendre ces positions.



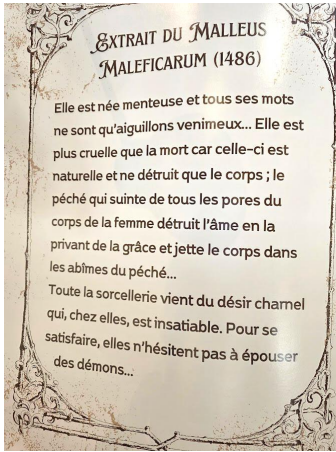
La régression n'est pas marginale. Elle est générationnelle. Elle est massive. Et elle est parfaitement organisée.

Cette étude ne vient pas de l'extrême droite. C'est même l'exact opposé. Le King's College de Londres est l'une des universités publiques les plus anciennes et les plus respectées au monde.

Pensez, dès maintenant, à mettre la date de cette conférence à votre agenda.

Un peu d'histoire

Extrait du *Malleus Maleficarum* (1486)



Elle est née menteuse et tous ses mots ne sont qu'aiguillons venimeux... Elle est plus cruelle que la mort car celle-ci est naturelle et ne détruit que le corps ; le péché qui suinte de tous les pores du corps de la femme détruit l'âme en la privant de la grâce et jette le corps dans les abîmes du péché...
Toute la sorcellerie vient du désir charnel qui, chez elles, est insatiable. Pour se satisfaire, elles n'hésitent pas à épouser des démons...

Le *Malleus Maleficarum* (en latin : *Le Marteau des sorcières*) est un traité sur la sorcellerie publié en 1486 par deux inquisiteurs dominicains, Heinrich Kramer (ou Institoris) et Jakob Sprenger. C'est l'un des textes les plus célèbres — et les plus sinistres — de l'histoire de la chasse aux sorcières en Europe.

Contexte historique

À la fin du XVe siècle, l'Europe traverse une période de bouleversements religieux, sociaux et politiques. L'Église catholique tente de renforcer son autorité, notamment face aux hérésies et aux superstitions populaires. Dans ce climat, le *Malleus Maleficarum* se présente comme un manuel destiné aux inquisiteurs pour identifier, juger et condamner les personnes accusées de sorcellerie.

Son ton très misogyne a également marqué durablement les représentations des femmes : les auteurs affirment explicitement que les femmes sont plus enclines à la sorcellerie en raison de leur supposée faiblesse morale.

Même si l'Église catholique n'a jamais officiellement adopté le livre comme texte doctrinal, il a influencé de nombreux tribunaux laïcs et ecclésiastiques. Aujourd'hui, il est considéré comme un symbole des excès de l'intolérance religieuse et de la peur irrationnelle.

Yvan Nicaise

« Le monde est moche, la vie est belle » quand une conférence plante la graine du changement



La conférence « Le monde est moche, la vie est belle » de Jean-Yves Buron s'est tenue samedi 11 avril 2026 dans une ambiance que les participants n'ont pas près d'oublier. Entre rires complices, moments de réflexion, et chansons engagées, le conférencier a su trouver les mots justes pour toucher les cœurs et les esprits.

Avec un talent rare pour allier lucidité et espoir, Jean-Yves Buron a guidé son public à travers les méandres des changements climatiques, de la croissance qui épuise la planète et du « mythe » du développement durable, exposant avec clarté et sans catastrophisme les tenants et aboutissants d'une réalité qui nous concerne tous. Les spectateurs sont repartis plus éclairés que jamais, mais surtout porteurs d'une conviction : le changement est possible, et il commence ici, localement.

Au terme de la soirée, une tombola solidaire a permis à deux heureux gagnants de repartir avec un cadeau à la hauteur de l'événement :

- Le roman du conférencier lui-même — « Le monde est moche, la vie est belle » de Jean-Yves Buron, dédié de sa plume.
- La bande dessinée « Ressources — un défi pour l'humanité » de Philippe Bihoux et Vincent Perriot, une œuvre aussi instructive que visuellement saisissante.



Plus qu'une conférence : un geste de solidarité

Au-delà du partage intellectuel et humain, cette soirée a eu un impact concret et immédiat : les recettes des entrées seront intégralement reversées à l'ASBL Morlanwelz Actions Solidaires, dans le cadre de la campagne « Mai, le mois de la solidarité » - Grande Collecte. Cette initiative a pour but d'apporter une aide concrète aux personnes les plus précaires de l'entité, via des dons de produits de première nécessité ou un versement de solidarité permettant des achats.

Vous souhaitez faire un don, consultez la page... sous le titre « Mai, le mois de la solidarité ».

Ensemble, aidons ceux qui en ont besoin.

Aurore Delporte



Lors de son assemblée générale du 28 mars, le Centre d'Action Laïque a élu son nouveau Président en la personne de Thomas Gillet

Présentation de notre nouveau président

Philosophe et Éthicien issu de l'ULB, il est actuellement Maître-assistant en Philosophie à la Haute École de Bruxelles-Brabant (HE2B) dans le département pédagogique et Collaborateur scientifique au Centre Interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité de l'ULB (CIERL).

Il succède à Véronique De Keyser qui aura assuré cette fonction durant 6 années.

Par cette élection, le Centre d'Action Laïque place sa confiance en la jeunesse. Thomas Gillet a aujourd'hui 37 ans mais est loin d'être un inconnu dans le mouvement laïque. Thomas est un militant bénévole qui a apporté son concours en tant qu'administrateur à de nombreuses structures laïques dont l'Union des anciens étudiants de l'ULB (UAE) qu'il a présidée de 2018 à 2021, Bruxelles Laïque (qui est la régionale bruxelloise du Centre d'Action Laïque) et l'Association de la Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE). Il a intégré le conseil d'administration du Centre d'Action Laïque en 2015.

En posant sa candidature à la présidence, Thomas entendait rendre au mouvement laïque ce qu'il lui a apporté en l'aidant à se former, en l'accompagnant et en lui permettant de grandir.

Comme il l'indique, « Depuis la fin de mes études, il y a maintenant plus d'une décennie, mon engagement fondamental est l'engagement laïque. Il a façonné mon parcours, nourri mes convictions et structuré mon action professionnelle, associative et citoyenne. Professeur de morale, enseignant en philosophie et citoyenneté, formateur à la neutralité, collaborateur scientifique dans le champ de l'étude des religions et de la laïcité, j'ai la conviction profonde que la laïcité constitue, aujourd'hui plus que jamais, un projet d'avenir pour notre société. »

L'Assemblée générale du Centre d'Action Laïque, en élisant Thomas Gillet lui témoigne sa confiance pour porter haut l'ambition laïque d'une société plus libre, plus juste et plus fraternelle. Elle a légitimé son projet de « faire vivre un mouvement ouvert, exigeant, fidèle à ses fondamentaux historiques, pleinement

en phase avec les temps présents et résolument tourné vers l'avenir. Un mouvement capable de défendre sans relâche la liberté de conscience, l'égalité des droits, l'autonomie des individus, la pratique du libre-examen et la solidarité entre toutes et tous. »



L'Assemblée générale a également adressé ses vifs remerciements à la présidente sortante, Véronique De Keyser, pour tout le travail immense réalisé au cours de sa présidence.

Pour rappel, la fonction de Président, tout comme celle de membre du Conseil d'administration du Centre d'Action Laïque, est totalement bénévole. Le mandat de Président est d'une durée de trois ans et est renouvelable.

Source : Centre d'Action laïque



A vos agendas : nos activités de juin et juillet 2026

(Hors activités permanentes)

Jeudi 4 juin : cinéma de minuit... à 17h

« L'homme au bras d'or » d'Otto Preminger

Vendredi 12 juin à 19h : conférence-débat

« Le masculinisme : une radicalisation qui progresse »

Jeudi 18 juin : ciné-débat des résistances

« Jurés n°2 » de Clint Eastwood

Dimanche 21 juin à 12h30

Repas de pré-vacances

Lundi 27 juillet à 12h30

12h30 : Repas Paella

14h30 : animation de vacances

« 11 ans de jurisprudence anti discrimination : une radiographie statistique »

Julie Ringelheim, Jogchum Vrielink et Olivier Struelens (UCLouvain), analysent plus d'une décennie de décisions judiciaires belges relatives à la discrimination. Elle vise à identifier quelles formes de discrimination sont le plus souvent contestées en justice et dans quels contextes. Les résultats de cette étude ont été publiés en décembre 2025.

Les discriminations fondées sur le genre dominent largement le contentieux, représentant 42,8 % des décisions de première instance, dont plus des deux tiers concernent la grossesse ou la maternité. Viennent ensuite le handicap (21 %) et l'âge (12,9 %). Fait notable, la discrimination liée à l'origine reste peu présente devant les tribunaux (10,7 %), malgré son ampleur démontrée dans les études sociologiques.



© <https://images.app.goo.gl/LeHoVMPBEaUhruMV8> / La discrimination au travail : un mal à enrayer

Le secteur de l'emploi concentre plus de 80 % des recours, surtout liés à des licenciements ou ruptures de contrat, tandis que les plaintes concernant l'accès aux biens et services, la protection sociale ou le logement demeurent marginales (autour de 3 à 4 %). Paradoxalement, les discriminations à l'embauche ne représentent que 7,5 % des cas, alors que les enquêtes suggèrent qu'elles sont fréquentes dans la pratique. Les décisions relatives à d'autres secteurs sont beaucoup moins nombreuses : 4,4% des décisions de première instance collectées portent sur l'accès à un café, un restaurant ou un lieu de loisir.

En somme, la recherche révèle un fort déséquilibre entre l'étendue réelle des discriminations et leur visibilité judiciaire, mettant en évidence les limites actuelles du contentieux anti discrimination.

Yvan Nicaise

Peine de mort : Israël fait un pas de plus vers l'horreur et l'anéantissement du peuple palestinien

Combien de temps allons-nous encore accepter cela ?

Chaque jour apporte une nouvelle atteinte aux droits humains... Le lundi 30 mars 2026, la Knesset a adopté, par 62 voix contre 48, la « **Loi sur la peine de mort pour les terroristes** ». Cette modification élargit et facilite le recours à la peine capitale, et ne s'appliquera, de facto, qu'aux Palestiniens·es.

“Le fait que cette loi soit adoptée le mois où toutes les charges contre des soldats israéliens accusés d'avoir agressé sexuellement un détenu palestinien ont été abandonnées, en dit long sur l'ampleur de la déshumanisation des Palestiniens par Israël.”

Erika Guevara Rosas,

Directrice générale chargée de la recherche, du plaidoyer, de la politique et des campagnes à Amnesty International

Amnesty International est consternée.

Depuis 1977, nous nous opposons en toutes circonstances et sans aucune exception à la peine de mort, indépendamment du crime commis et de la culpabilité ou de l'innocence de la personne condamnée. Au-delà de violer le droit à la vie, cette législation démantèle les garanties d'un procès équitable et instaure une justice à deux vitesses fondée sur l'appartenance ethnique et nationale. Elle s'inscrit dans le système d'apartheid qu'Israël impose aux Palestiniens·es, comme l'a reconnu la Cour internationale de Justice en juillet 2024.

Cette loi doit être abrogée immédiatement.

Il en va de notre humanité.

Communiqué d'Amnesty International

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidie pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

18 mai : « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : « Le chant des forêts » de Vincent Munier

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 18 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 23 €

La plupart des personnes apprécie la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Menu

**Filet Américain Maison
Frites-Salade**

Dessert

Café

18 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) **au plus tard**

le mercredi 13 mai inclus par téléphone au

064/442326 **et** confirmation **par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau mai - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Yvan Nicaise – Aurore Delporte